

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : Montbéliard-Ouest  
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

N° 38/2015

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Tampon Sous-préfecture



<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 11/06/2015	L'an deux mil quinze le vingt cinq juin à vingt heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 25/06/2015	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de : <b>Madame Agnès TRAVERSIER, Maire</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 24</i> <i>Votants : 27</i> <i>Ayant donné procuration : 3</i> <i>Absent excusé : 0</i> <i>Absent : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LALLAOUA Nora, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MAKSOUH Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Elisabeth, LOUYS Jean-Pierre.  <i>Étaient représentés :</i> DURY Bernard, LIPSKI Jean-Pierre, MÉRAUX Jocelyne
<b>OBJET :</b>  <i>Éclairage public Place des Fêtes</i>	<i>Procurations données :</i> DURY Bernard a donné procuration à BORNE Aurélien, LIPSKI Jean-Pierre a donné procuration à GIRARD Jean-Claude, MÉRAUX Jocelyne a donné procuration à RADREAU Sophie.
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>  - <i>Pour : 27</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Madame Catherine NOIROT est nommée secrétaire de séance.

La Commission Urbanisme – Travaux – Forêt – Cimetière a examiné la possibilité d'éclairage de la Place des Fêtes suite aux différentes demandes de l'Amicale des Associations Bavaises et de l'Amicale de la Pétanque Bavaise pour l'organisation de leurs manifestations, fêtes ou concours, qui se déroulent en soirée.

Cette installation sécuriserait la place, utilisée également comme parking, et où les marchés ou foires pourraient être envisagés en nocturne.

Le coût de cette installation est estimé à 5 000 € environ pour des luminaires à leds.

Le Conseil Municipal, par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention, se prononce pour la réalisation de cet éclairage et précise que le financement sera assuré de la manière suivante :

- participation de l'Amicale de la Pétanque Bavaise : 3 000 €
- prélèvement sur les fonds libres : 2 000 €

Fait et délibéré à Bavans, le 25/06/2015

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**  
 Transmise à la Préfecture le 25/06/2015  
 Publiée le 25/06/2015  
**DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire

